



## RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**

# SOMMAIRE

---

**1****Présentation de Santé au Travail 68**

p. 4 à 9

---

**2****FOCUS sur****Le nouveau projet immobilier mulhousien  
L'expérimentation d'une offre spécifique pour les TNS  
Le bilan de PADOA et NOA un an après**

p. 10-11

---

**3****Temps forts 2024**

p. 12-13

---

**4****Avancées du projet de service 2021-2024**

p. 14-15

---

**5****Bilan de l'activité 2024**

p. 16-17

---

**6****Synthèse budgétaire 2024**

p. 18

---

**7****Fiche mémo L'offre socle de services**

p. 19

---

**2**

## ÉDITO

Chers adhérents, Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 aura été une année de mouvement, de transformation et d'engagement pour Santé au travail 68. À travers des projets structurants et des démarches innovantes, nous avons affirmé notre volonté d'accompagner les entreprises et les salariés vers une prévention toujours plus efficace et accessible.

Parmi eux, le lancement des travaux d'un ambitieux projet immobilier qui verra naître un centre unique mulhousien à l'horizon 2026. Une étape clé pour renforcer notre accessibilité, moderniser notre offre et répondre aux enjeux de demain en plaçant l'innovation, la proximité et la qualité de service pour les adhérents et leurs salariés. Porté par une dynamique collective et une implication forte des équipes, ce projet marquera une nouvelle étape dans le développement de Santé au Travail 68.

L'adoption des plateformes PADOA et NOA fin 2023 ont également été des tournants significatifs pour notre organisation. Une année après leur déploiement, les premiers bilans confirment les avantages et les gains réels pour tous : les collaborateurs en interne mais aussi les adhérents et les salariés qui y voient une véritable avancée dans leur gestion de la santé au travail au quotidien.

La dynamique de 2024 s'est également illustrée à travers de nombreux temps forts, tant en interne – favorisant la rencontre et la cohésion des équipes – qu'en externe, avec le développement de nouveaux services d'accompagnement de nos adhérents, ainsi que des actions événementielles sur des sujets de santé publique.

Parmi ces nombreuses actions, la campagne de sensibilisation «Prêts ? partez, bougez !» contre les risques de la sédentarité au travail a rencontré une belle adhésion des entreprises et de leurs salariés, et sera reconduite en 2025.

Enfin, alors que notre Projet de Service 2021-2024 touche à sa fin avec une prorogation prévue de quelques mois, nous construirons bientôt le prochain, "Objectif 2030", notre feuille de route pour les années à venir.

Que l'ensemble des collaborateurs de Santé au Travail 68 soit chaleureusement remercié pour leur engagement quotidien, dans l'intérêt du rayonnement de nos missions et de la poursuite de la qualité des services rendus à nos adhérents.

**Cédric MEGEL**

Directeur de Santé au Travail 68

**Marc DELEGLINE**

Président de Santé au Travail 68

---

**3**

# PRÉSENTATION SANTÉ AU TRAVAIL 68

## Quelles sont nos missions ?

Notre mission principale est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.  
Article L.4622-2 du Code du Travail.

**NOTRE RÔLE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS POUR UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION GLOBALE :**



En 2022, les missions de Santé au Travail 68 se sont étoffées, avec la mise en application de la loi Santé Travail du 02/08/21.

## Qui sommes-nous ?

- Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)
- Association de droit privé et local à but non lucratif
- Titulaire d'un agrément départemental renouvelable tous les 5 ans délivré par la DREETS (anciennement DIRECCTE)
- Budget annuel de 18 millions d'euros financé à 100% par les cotisations des adhérents
- Esprit de Mutualisation du service de Santé au Travail :

La notion de Santé au Travail est gérée par 3 entités



DREETS  
Contrôle

Conseil

L'entreprise

CARSAT  
Financement / assurance

Financement partagé entre tous les adhérents indépendamment du service rendu.

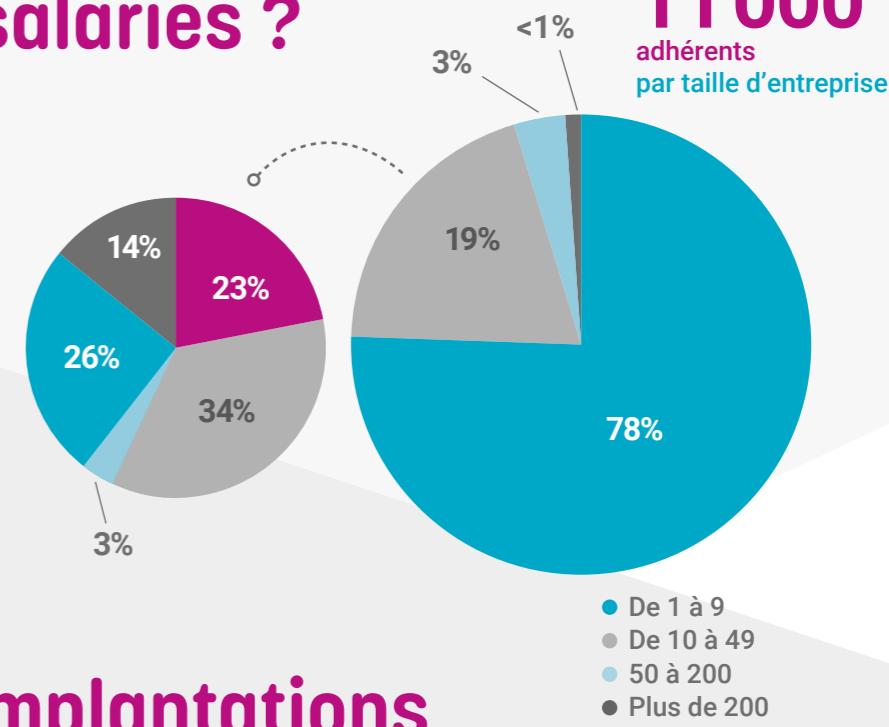
4

## Qui sont nos adhérents et leurs salariés ?

Répartition des 123 000 salariés suivis par taille d'entreprise

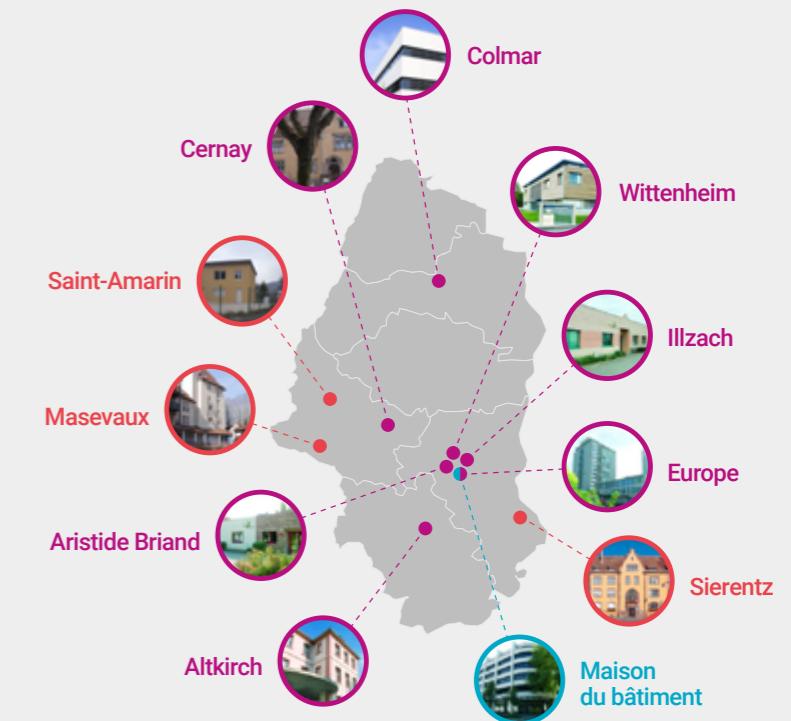
De 1 à 9 •  
De 10 à 49 ●  
De 50 à 200 ○  
Plus de 200 ■  
Intérimaires □

Répartition des 11 000 adhérents par taille d'entreprise



## Quelles implantations pour nos services ?

7 centres médicaux  
3 centres annexes  
1 siège administratif



5

# Notre équipe

Santé au Travail 68 met à disposition des entreprises et des salariés une synergie de compétences dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

Pour chaque action, une équipe pluridisciplinaire est à votre service !

**Leur rôle : Préserver – Conseiller – Accompagner – Améliorer – Sensibiliser**

## Composition du service

### 25 médecins du travail et collaborateurs médecins

Rôle préventif de première ligne, les médecins du travail veillent à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Ils conseillent les employeurs et les salariés dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et effectuent des actions en milieu du travail (visites d'entreprise, élaboration et mise à jour des fiches d'entreprise (FE), études de postes, conseils aux employeurs et salariés ...).

### 28 infirmiers en santé au travail

Rôle pluriel, les IDEST participent au suivi individuel de l'état de santé des salariés, mais également aux actions en milieu du travail (visites d'entreprises, fiches d'entreprise (FE), études de postes, sensibilisations aux risques professionnels, informations et conseils employeurs et salariés...).

### 39 assistantes de l'équipe pluridisciplinaire

Ces maillons internes sont essentiels au bon déroulement des travaux de l'équipe pluridisciplinaire : elles gèrent les rendez-vous, accueillent les salariés, mettent en forme et réalisent les documents demandés, réalisent les examens complémentaires souhaités par le médecin du travail et accompagnent les membres de l'équipe.

### 19 salariés regroupés dans le service d'accompagnement technique et organisationnel sur le terrain (ATOUT)

Nos ingénieurs, ergonomes, psychologues du travail, techniciennes, .... soutiennent l'action des médecins du travail et assurent des missions de diagnostic et de conseil (études de poste, métrologies, sensibilisations, aides à l'évaluation du risque, veille réglementaire et documentaire, ...).

**125 salariés**  
Effectif total :  
**118,17 ETP**  
(équivalent temps plein)

**Santé au Travail 68 est le seul service dans le Haut-Rhin ayant ses propres psychologues du travail en interne.**

### 1 assistante de service social (externalisé)

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, l'assistant de service social du travail agit pour les entreprises adhérentes par ses actions individuelles et collectives (accompagnement des salariés en difficulté).

### 14 personnes dans des fonctions support :

- 1 service RH
- 1 responsable comptable
- 1 service relations adhérents
- 1 responsable administrative
- 1 directeur
- 1 assistante de direction
- 1 ressource informatique
- 1 agent des services généraux
- 1 assistante certification

**Éapro**  
**45/45**

Le nombre maximum de points pouvant être obtenus a été atteint pour les deux indicateurs calculables en 2024 par Santé au Travail 68

# Nos collaborateurs parlent de leur métier ...



**Emilie Fabregue**  
Animatrice QHSE

« Infirmière spécialisée en santé au travail depuis 13 ans, j'ai rejoint Santé Au Travail 68 il y a près de 5 ans.

Cette expérience m'a permis d'élargir mon champ d'action, en associant à mes missions d'infirmière celles d'animatrice Hygiène & Sécurité. C'est en agissant pour la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail que mon engagement prend tout son sens.

Début 2025, j'ai intégré l'équipe Qualité au siège de l'association, avec la volonté de renforcer les liens entre la qualité et la prévention. Convaincue que ces deux dimensions sont indissociables. Nous travaillons aujourd'hui à l'obtention de la certification SPEC 2217.

Elle incarne des valeurs fortes : impartialité, équité de traitement, confidentialité des données et amélioration continue. Cette étape structurante permettra de valoriser notre travail quotidien et de rendre nos engagements encore plus visibles, tant auprès des employeurs que des salariés. »



**Damien Taiocchi**  
Technicien Hygiène et Sécurité

« Après avoir travaillé pendant près de 23 ans dans l'industrie automobile et en parallèle en tant qu'auto-entrepreneur, j'ai pu donner un élan à ma carrière professionnelle en intégrant Santé au Travail 68 en tant que Technicien Hygiène et Sécurité au sein du Pôle Atout.

Mon but premier d'auto-entrepreneur et mon expérience ont conforté, validé mon envie de rendre service aux entreprises, et notamment aux PME-TPE, afin de mettre à profit mes compétences pour celles qui n'ont pas forcément de ressources en interne s'agissant de la prévention des risques professionnels. Je me retrouve pleinement au sein de Santé au Travail dans cette envie, dans mes idées de développement d'où mon évidence d'intégrer cette association. La diversité de nos adhérents me permet de développer mes compétences, de communiquer efficacement avec plus de pertinence, d'assertivité et surtout d'être proactif. Être au service de nos adhérents, par différentes actions, est mon objectif fondamental.

Ces actions en milieu de travail sont tellement variées qu'il faut sans cesse avoir à l'esprit de l'innovation, de l'amélioration continue pour répondre à leurs attentes sur le plan réglementaire et de la protection des salariés sur leur santé physique et mentale. Le fait de travailler en équipe pluridisciplinaire, avec des médecins, infirmières, IPRP et autres, est une plus-value et une richesse intrinsèque à notre association. »



**Véronique Simon**  
Responsable du Service adhérent

« Avec 30 ans d'expérience en coordination d'un centre médical, ce poste a évolué avec les transformations du monde du travail : digitalisation, nouvelles réglementations et émergence de nouveaux métiers.

Ce qui me tient à cœur dans mon poste de gestionnaire adhérent au sein de Santé au Travail 68, c'est de garantir un échange de proximité et humain avec les entreprises et leurs salariés mais aussi la mise en place d'outils numériques intuitifs et collaboratifs pour simplifier les démarches administratives.

Un de mes engagements majeurs est de mieux faire connaître notre service de prévention en mettant en avant l'appui de l'équipe pluridisciplinaire et informer nos adhérents des offres incluses dans leur cotisation, souvent sous-exploitées, afin qu'ils bénéficient pleinement de l'accompagnement disponible. Un volet essentiel repose sur une volonté constante d'améliorer l'accèsibilité des dispositifs existants, notamment pour les petites structures souvent moins informées.

Les enjeux liés à la santé et la sécurité des salariés sont multiples pour une entreprise et touchent à la fois les aspects humains, juridiques, économiques et sociaux. »



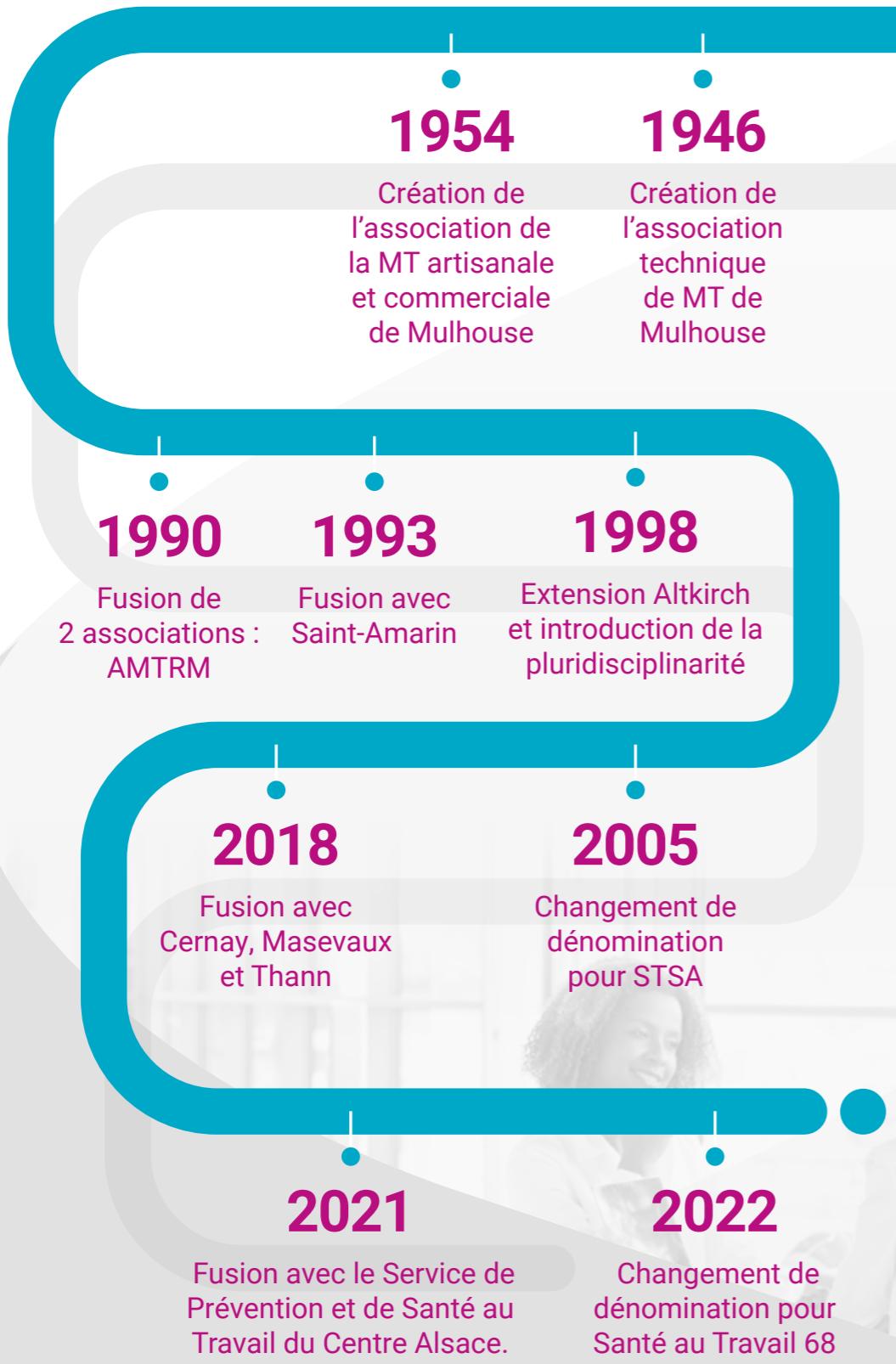
**Dr Elena Etineanu**  
Médecin du Travail

« En tant que médecin du travail au sein de Santé au Travail 68, au centre d'Altkirch, j'assure le suivi médical des salariés tout en accompagnant nos entreprises adhérentes dans la prévention des risques professionnels.

Ce travail se fait en collaboration étroite avec une équipe pluridisciplinaire engagée, réactive et à l'écoute. J'interviens auprès d'entreprises de toutes tailles et dans des secteurs d'activité très variés. Cette diversité rend mon quotidien à la fois stimulant et enrichissant. Ce qui me passionne dans la médecine du travail, c'est la dimension transversale de notre mission. Elle va bien au-delà de l'aspect médical : elle nécessite des compétences en droit social, en code du travail, en ergonomie, en hygiène et en toxicologie. Il s'agit d'un métier à la croisée des savoirs, toujours en mouvement.

Dans un monde professionnel en constante évolution, où l'amélioration des conditions de travail est une priorité, il est essentiel de développer ses capacités d'écoute et de communication. Ces compétences sont clés pour instaurer un dialogue constructif avec les entreprises et les salariés, et ainsi assurer pleinement notre rôle : prévenir les risques professionnels et promouvoir une meilleure qualité de vie au travail. »

# Zoom sur notre Historique



8

# Quels sont nos organes de gouvernance ?

Santé au Travail 68 s'organise autour de 3 organes de gouvernance : l'Assemblée générale (AG), le Conseil d'Administration (CA) et la Commission de Contrôle (CC).

## ① ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- **Composition**  
Les 11 000 entreprises adhérentes.
- **Rôles**
  - Entend le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'Association ;
  - Approuve les comptes de l'exercice écoulé après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, en donnant quitus de sa gestion au Conseil d'Administration ;
  - Pourvoit à l'élection ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle représentant les entreprises adhérentes ;
  - Délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour par le Président et le Conseil d'administration ;
  - etc.

## ② CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Composition**
  - Organe paritaire, composé de chefs d'entreprises et salariés des entreprises adhérentes, désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel ;
  - Président élu parmi les représentants employeurs ;
  - Trésorier élu parmi les représentants salariés.
- **Rôles**

Le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs les plus étendus pour les opérations se rattachant à l'objet de l'Association et notamment :

9

- il établit tout règlement intérieur pour l'application des statuts et pour le fonctionnement du service de Santé au Travail ;
- il gère les fonds de l'Association, décide de leur affectation, et établit le projet de budget annuel, fixe les montants des droits et cotisations ainsi que les tarifs des prestations non comprises dans la cotisation et arrête les modalités de recouvrement ;
- il autorise l'acquisition ou la prise à bail ou location des locaux, ainsi que l'achat des équipements et matériels ;
- il décide des emprunts, des procès et transactions devant les tribunaux ;
- etc.

## ③ COMMISSION DE CONTRÔLE

- **Composition**
  - 1/3 de représentants des employeurs ;
  - 2/3 de représentants des salariés.
- **Rôles**

La commission de contrôle est consultée sur :

  - L'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail ;
  - L'état prévisionnel des recettes et des dépenses ainsi que l'exécution du budget du service de santé au travail ;
  - La modification de la compétence géographique ou professionnelle du service de santé au travail ;
  - Les créations, suppressions ou modifications de secteurs.
  - etc.

# Focus



## Un nouveau centre mulhousien pour mieux répondre aux enjeux de demain

Afin d'anticiper l'évolution de ses missions et d'améliorer à la fois l'accueil des salariés en visite et les conditions de travail de ses équipes, Santé au Travail 68 s'est engagé dans un ambitieux projet immobilier à Mulhouse. Prévu pour le deuxième semestre 2026, ce nouveau site réunira en un lieu unique les quatre centres médicaux mulhousiens (Briand, Europe, Illzach, Wittenheim) ainsi que le siège administratif.

C'est sur le site de l'ancien siège de Wärtsilä, situé à 2 pas de la Gare de Mulhouse, que ce projet prendra vie. D'une surface de 3 000 m<sup>2</sup>, le bâtiment sera entièrement réaménagé pour s'adapter aux contraintes et aux besoins de l'activité. A ce titre, Santé au Travail 68 a fait appel au cabinet d'architecture SONAR qui pilote le projet ainsi que les travaux démarrés en septembre 2024.

### Une nouvelle dynamique au service de la prévention

Ce futur centre « unique » mulhousien permettra d'offrir des services innovants aux salariés en visite, avec une prise en charge facilitée et des outils modernisés. Un espace spécifiquement dédié à la prévention sera également aménagé, soulignant la volonté de Santé au Travail 68 de faire de cette thématique un axe fort de son action.

Ce projet représente aussi une opportunité stratégique : accroître la visibilité du service, grâce à une implantation plus centrale et identifiable, bâtir une culture, des valeurs et une vision partagée de la prévention et de la santé au travail.

## Expérimentation d'une offre sur-mesure pour les travailleurs non salariés (TNS) indépendants

Santé au Travail 68 expérimentera une offre de services spécifique destinée aux travailleurs non-salariés indépendants, conformément à la loi d'août 2021. Par une convention d'affiliation, elle vise à accompagner ces travailleurs pour satisfaire leurs obligations légales tout en préservant leur bien-être au travail.

Cette offre s'adresse aux dirigeants non salariés d'entreprises non adhérentes à Santé au Travail 68, tels que les entrepreneurs individuels, microentrepreneurs, professions libérales, artisans, commerçants et exploitants agricoles.

Elle leur propose un accompagnement personnalisé pour préserver leur santé physique et mentale et améliorer les conditions de travail en tenant compte des spécificités de l'activité.

L'offre de services comprend :

- un RDV Prévention d'une heure avec un professionnel de santé pour faire le point sur l'activité, identifier les risques professionnels, bénéficier de conseils personnalisés.
- L'évaluation du capital santé mentale via la plate-forme E-Amarok permettant l'évaluation des risques psychosociaux et la prévention du burn-out du dirigeant. Complété par un échange d'écoute et de conseil avec l'infirmière référente Amarok.
- L'accès à des ressources et événements pour s'informer santé au travail. L'affiliation à ce service par les TNS s'élèvera à 150 € par prestation.

## 1 an après le déploiement de PADOA et NOA : quelles sont les avancées ?

**8 552**

Adhérents connectés à leur Espace au 31.12.2024

**32 043**

Salariés connectés à leur Espace au 31.12.2024

Avant NOA

**3 %**

Après NOA

**89 %**

des DUERP transmis avec NOA

**100 %**

des documents échangés dématérialisés



*L'apport d'un outil tel que Padoa est essentiel pour le recueil de données, en vue d'établir un diagnostic territorial de la situation en santé au travail des entreprises et des salariés que nous accompagnons. L'analyse de ces données nous permet de cibler les actions de prévention les plus pertinentes, ainsi que les populations les plus exposées aux risques professionnels, afin de mieux orienter nos priorités*

Béatrice Weistroffer  
Responsable technique



### Une simplification des processus en interne et une réduction des contraintes

L'adoption de PADOA et NOA fin 2023 par Santé au Travail 68 a considérablement simplifié les processus internes et réduit les contraintes notamment lors des appels à déclaration en janvier. Grâce à une nouvelle interface sécurisée et intuitive, PADOA a facilité la tâche des entreprises adhérentes tout en optimisant les ressources du service.

Par exemple, l'automatisation des rappels a permis de réduire les besoins en personnel. Cette efficacité a entraîné une satisfaction élevée tant chez les adhérents, qui ont apprécié la simplicité d'utilisation, que chez les équipes internes, dont la charge de travail a été allégée.

**Au-delà de la période de déclaration, PADOA offre des perspectives prometteuses.**

Les données collectées enrichissent la cartographie de prévention et améliorent l'efficacité des actions proposées par le service. Les bénéfices de cette transition se feront sentir bien au-delà de cette période, marquant des avancées significatives dans la gestion de la santé au travail.

### Témoignage d'un adhérent

« Nous avons constaté une amélioration significative dans le suivi de nos employés. La possibilité de récupérer les attestations de suivi en autonomie ou de voir la liste des visites sur chaque fiche d'employé ont, par exemple, particulièrement optimisé notre efficacité.

En ce qui concerne les convocations, la liste disponible et les rappels par e-mail sont des outils précieux pour éviter les oubli. De plus, la fonctionnalité pour voir la liste des employés convocables avec des créneaux disponibles est très pratique pour gérer les employés ayant des cycles de travail variés. Pouvoir remplacer un employé par un autre sur un créneau déjà attribué plutôt que d'annuler le RDV est également très pratique.

En somme, nous trouvons que le nouveau site améliore notre efficacité et nous fait gagner du temps dans la gestion du suivi des visites médicales. Nous sommes impatients de voir comment il continuera à évoluer pour répondre encore mieux à nos besoins »

CRM – Centre de Réadaptation de Mulhouse

*PADOA, logiciel métier complet de convocation, gestion, suivi médical, prévention et facturation, est un support commun pour les adhérents, les salariés et les professionnels de Santé au Travail 68. C'est un outil fiable pour travailler en équipe pluridisciplinaire et répondre aux exigences de qualité de la certification. L'offre complémentaire NOA a permis d'améliorer le service aux adhérents d'évaluation des risques et de mise à jour des documents uniques en 2024, même s'il reste des améliorations d'exhaustivité. Les évolutions régulières de PADOA par les suggestions des utilisateurs permettent l'amélioration continue. Le comité de suivi de Santé au Travail 68 assure le suivi des nouveautés, les demandes d'évolution ou des problèmes rencontrés, la formation des nouveaux embauchés. En 2025, de nouvelles fonctionnalités (POWER BI, Box PADOA, ...) permettront d'optimiser le service rendu aux adhérents.*

Dr Céline Gasser  
Médecin du travail



# TEMPS FORTS 2024

## Les Mulhousiennes et les Foulées de la Ligue

Santé au Travail 68 a renouvelé sans hésitation les partenariats avec Les Mulhousiennes et Les Foulées de la Ligue à Colmar, deux événements sportifs et solidaires devenus incontournables pour notre association.

Ces RDV annuels incarnent des valeurs qui nous sont chères : la prévention, la santé pour tous et la solidarité. Ils permettent de sensibiliser le grand public à l'importance



## Des événements internes sous le signe du développement durable

### Challenge Vélo m2A

Santé au Travail 68 a participé pour la 3ème année au challenge Vélo m2A pour contribuer à diminuer l'impact de la voiture sur la qualité de l'air et à réduire nos émissions de CO2 ! L'équipe de Santé au Travail 68 a parcouru 1190 km à vélo et évité de produire 230 kg de CO2.



Ce qui la place 8è sur 44 sur le podium des entreprises de 50 à 249 salariés !

**Un grand bravo !**

### Le Step Challenge

Chaque année, c'est le RDV interne incontournable de Santé au travail 68. Organisé par le groupe Développement Durable, il a pour objectif d'inciter chacun à marcher le plus possible pour préserver la planète et réduire l'empreinte carbone de nos déplacements.

Les équipes comptabilisent leurs pas durant 2 semaines, ce qui donne lieu à un classement final. En 2024, « Les Flash Aces » ont gagné avec 994710 pas parcourus en 2 semaines !

**Un grand bravo !**

de l'activité physique dans la prévention des maladies, tout en soutenant des causes majeures comme la lutte contre le cancer.

Ces événements offrent d'une part l'opportunité à Santé au Travail 68 d'aller à la rencontre du grand public dans un cadre convivial et fédérateur. Mais ils donnent également une excellente occasion aux collaborateurs de partager un moment en équipe, le temps d'une course ou d'une marche.

**Le saviez-vous ?** A l'occasion des Foulées de la Ligue, 5000 ecocups Santé au Travail 68 ont été distribués aux participants sur la ligne d'arrivée !

## Des webinaires pour nos adhérents

Santé au Travail 68 a organisé 4 webinaires prévention pour ses adhérents en 2024 :

- Dispositif de détection du burn-out** (en partenariat avec l'UCA, Union des Corporations des Artisans Mulhouse Sud-Alsace). Présentation du dispositif Amarok E-santé, un outil en ligne permettant aux dirigeants d'évaluer leur santé mentale et de bénéficier d'un accompagnement s'il en fait la demande. 48 inscrits

- Le radon, un risque invisible : comment l'évaluer et le prévenir ?**

Présentation des risques et des actions de prévention existantes contre le radon, gaz radioactif naturel, 2ème cause de cancer du poumon après le tabac. 106 inscrits

- Le DUERP : maîtrisez les bases pour passer des risques à l'action !**

Présentation du Document Unique (DUERP), obligatoire pour chaque entreprise dès l'embauche du 1er salarié pour identifier et évaluer les risques professionnels. 196 inscrits

- Votre DUERP en ligne grâce à l'outil NOA, explications et démonstrations.** Présentation de l'outil NOA, rattaché à l'Espace Adhérent, permettant de créer et mettre à jour son DUERP en ligne. 195 inscrits

**Replays de ces webinaires sur [www.sante-au-travail-68.fr](http://www.sante-au-travail-68.fr)**

12

## Prêts ? partez, bougez ! Une campagne pour lutter contre la sédentarité au travail



La lutte contre la sédentarité au travail s'est rapidement imposée comme un enjeu majeur de santé pour les entreprises et les salariés et devient un véritable levier de performance et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

En 2024, année des Jeux Olympiques à Paris, le gouvernement a choisi la promotion de l'activité physique comme grande cause nationale. Santé au Travail 68 a souhaité saisir cette occasion pour sensibiliser ses adhérents et les inciter à tester et mettre en place des actions concrètes.

Sous le titre « Prêts ? partez, bougez », la campagne a été marquée par plusieurs temps forts durant l'année 2024 :

## Les vélos Cités

« Prêts ? partez, bougez ! » c'était aussi une grande action d'affichage avec JC Decaux sur les Vélos Cité de la Ville de Mulhouse du 1er au 31 octobre 2024.

Au total, 216 vélos (soit 432 carters) ont été tagués avec le visuel de la campagne.



## 4 webinaires

Pour mieux comprendre l'intérêt de l'activité physique au travail et suivre en direct des ateliers pratiques adaptés à tous :

- Activez votre quotidien :** l'impact de l'activité physique au travail. 254 inscrits / 149 participants
- Stop sédentarité :** atelier de mise en pratique. 249 inscrits / 154 participants
- Je préserve ma santé sur un poste actif :** mise en pratique. 95 inscrits / 43 participants
- L'activité physique pour améliorer le bien-être professionnel :** pourquoi et comment ? 290 inscrits / 151 participants

Retrouvez tous les replays de ces webinaires sur [www.sante-au-travail-68.fr](http://www.sante-au-travail-68.fr)

## 1 challenge connecté

organisé du 3 au 21 juin 2024, pour une mise en pratique ludique et interactive, à destination de toutes les entreprises du Haut-Rhin, adhérentes ou non.

**68** entreprises représentées

**40 Millions** de pas : objectif atteint pour le fil rouge

**611** participants inscrits

**17** défis à relever (fil rouge, action, quizz, photo)

Les salariés étaient invités à participer, seul ou en équipe pour représenter leur entreprise, avec un objectif simple : bouger, s'échauffer, s'étirer, lutter contre la sédentarité en variant les plaisirs, avec une touche de fun et pourquoi pas aussi se challenger entre collègues !

Les participants ont pu prendre part au challenge en téléchargeant l'application Teamup sur laquelle l'ensemble des défis étaient configurés et proposés chaque semaine. La réalisation des différents défis a permis à chacun de cumuler des points pour son entreprise et d'aboutir à un classement par équipe.

## La cérémonie de clôture

Le challenge s'est clôturé par une cérémonie de remise des prix aux 3 entreprises gagnantes ayant totalisé le plus de points.

La réalisation de l'objectif commun de 40 millions de pas dans le cadre du défi fil rouge a permis également à Santé au travail 68 de remettre un don de 1500 € à l'association Course Horizon qui organise chaque année à Colmar une course dédiée aux enfants et jeunes adultes en situation de handicap.



13

# AVANCÉES DU PROJET DE SERVICE 2021-2024

## AXE 1 Bâtir et déployer une offre de services adaptée aux besoins de nos parties prenantes

Construire l'offre de services de Santé au Travail 68, c'est répondre à la question que chacun de nos adhérents est en droit de se poser : « Qu'est-ce que m'offre ma cotisation et qui répond à mes besoins ? »

**L'OBJECTIF**  
est de déterminer précisément les besoins des adhérents et de leurs salariés afin d'y apporter une réponse globale, concrète et proactive.

## AXE 4 Innover pour répondre aux enjeux de la santé au travail

L'innovation peut se définir comme un ensemble du processus qui se déroule depuis la naissance d'une idée jusqu'à sa matérialisation. Elle implique donc le progrès, contrairement à la révolution qui nécessite la rupture.

**L'OBJECTIF**  
est de mettre en oeuvre un ensemble d'actions innovantes répondant aux enjeux actuels et à venir du secteur de la santé et de la prévention au travail.

## AXE 2 Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention

Nous sommes au cœur de notre action : « éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ».

**L'OBJECTIF**  
est de mettre en oeuvre des actions sur les thématiques de la prévention primaire, du maintien en emploi, du suivi de l'état de santé des populations spécifiques, de l'harmonisation des pratiques médicales, etc.

## AXE 5 Etre certifié pour garantir la qualité du service et améliorer la satisfaction

Santé au Travail 68 a obtenu en 2009 le premier niveau du label AMEXIST. La démarche, relancée depuis 2016, doit se dynamiser afin d'anticiper l'exigence de certification des futurs SPSTI.

**L'OBJECTIF**  
est de s'assurer de la qualité du service rendu et celui de la satisfaction, aussi bien des parties prenantes que des salariés du service.

## PROROGATION

Le projet de service 2021-2024 est arrivé à son terme. Compte tenu de la phase de transition liée au futur projet immobilier, il a été décidé de le proroger et de le geler jusqu'au déménagement dans les nouveaux locaux, prévu au 2ème trimestre 2026. Un nouveau projet de service, intitulé « Objectif 2030 » sera construit à cette échéance.

## AXE 3 Développer et consolider la relation partenariale

Santé au Travail 68 est une organisation constituée de partenaires multiples et variés.

**L'OBJECTIF**  
est de mettre en oeuvre des actions sur les thématiques de la prévention primaire, du maintien en emploi, du suivi de l'état de santé des populations spécifiques, de l'harmonisation des pratiques médicales, etc.

## AXE interne Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation

Santé au Travail 68 a obtenu en 2009 le premier niveau du label AMEXIST. La démarche, relancée depuis 2016, doit se dynamiser afin d'anticiper l'exigence de certification des futurs SPSTI.

**L'OBJECTIF**  
est de s'assurer de la qualité du service rendu et celui de la satisfaction, aussi bien des parties prenantes que des salariés du service.



## Focus exemples d'actions du projet de service

### FOCUS AXE 1

#### Renforcement de l'accueil et de l'information des adhérents

Développement d'outils et de supports destinés aux adhérents et nouveaux adhérents pour faciliter leur parcours et leur expérience de prévention, sécurité et santé au travail.

Création d'une infographie pour une meilleure lisibilité du parcours et des étapes de l'adhérent à Santé au Travail 68, dès son adhésion.

Création d'un « kit d'accueil et de démarrage » du nouvel adhérent pour une meilleure compréhension des enjeux de la prévention et de nos services d'accompagnement composé de différentes fiches d'informations et d'accompagnement (DUERP, salarié compétent, obligations de l'employeur,...)

### FOCUS AXE 2

#### Soutenir la santé des dirigeants

Poursuite du partenariat avec l'Observatoire Amarok pour l'accompagnement des dirigeants (et travailleurs non salariés) avec la plateforme Amarok E-Santé, un outil en ligne d'évaluation de la santé mentale.

### En 2024,

- 152 personnes ont fait le test en ligne,
- 62 ont fait le dépistage de burn-out
- 8 ont bénéficié d'un suivi par la psychologue ou l'infirmière.

Actions à la rencontre des Dirigeants : Rentrée des Artisans (UCA), Réunion Femmes Chefs d'Entreprise du Haut-Rhin, Congrès Observatoire AMAROK. Création d'une page sur le site internet « Santé du Dirigeant » avec une vidéo de présentation et les « 10 conseils santé aux dirigeants »

### FOCUS AXE 3

#### Consolider nos liens avec nos partenaires

Des actions ont été menées pour maintenir et développer les relations avec

- les infirmiers d'entreprise : poursuite des échanges sur les bonnes pratiques à adopter
- les acteurs de la santé, de la prévention et de services sociaux (CPAM, CARSAT, ...)
- les médecins généralistes
- les organismes d'apprentissage : sensibilisation aux risques des apprentis sur des thématiques spécifiques et recensement des attentes

### FOCUS AXE 4

#### L'activité physique pour sensibiliser contre la sédentarité

Plusieurs actions ont été menées en 2024 pour sensibiliser les adhérents à l'importance de l'activité physique au travail :

- Interventions dans les entreprises adhérentes pour des actions de sensibilisation sur l'importance des échauffement et des étirements pour l'aide à la prise de poste
- Organisation d'une campagne événementielle « Prêts ? Partez, bougez ! » à destination de toutes les entreprises du Haut-Rhin avec des webinaires, campagnes d'affichage et un challenge connecté interentreprises (-voir p. 13)

### FOCUS AXE 5

#### Une démarche qualité qui se poursuit dynamiquement

L'année 2024 a été marquée par l'acquisition du logiciel AGEVAL. Cet outil structurant permet de centraliser l'ensemble des fonctions clés d'un système d'amélioration continue.

La dynamique de certification SPEC 2217 se poursuit avec l'élaboration progressive des éléments de preuve attendus. L'année 2025 sera une étape décisive avec la réalisation d'un audit blanc, suivi d'un audit de certification.

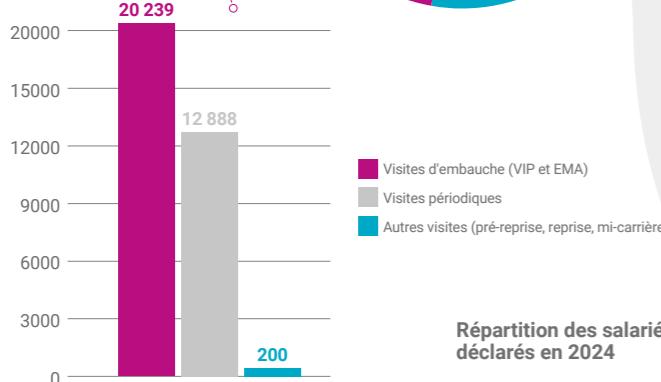
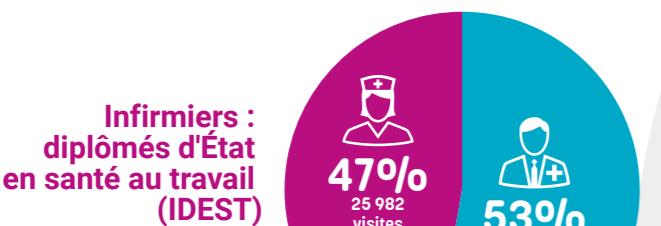
# BILAN DE L'ACTIVITÉ 2024

## ① LES RENDEZ-VOUS DE SUIVI INDIVIDUEL

**70 344**

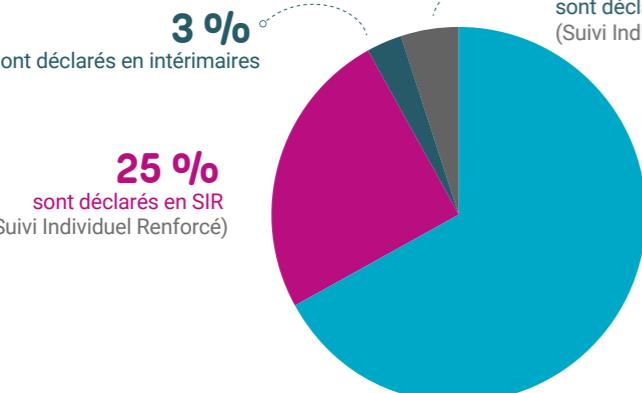
visites  
en 2024

**123 113**  
salariés suivis



5 %  
sont déclarés en SIA  
(Suivi Individuel Adapté)

67 %  
sont déclarés en SIG  
(Suivi Individuel Général)



16

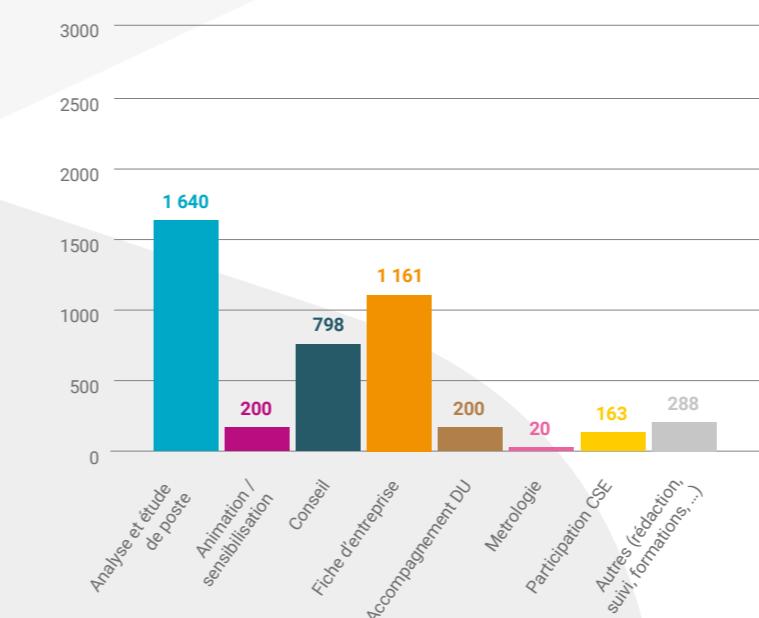
## ② L'ACTION EN MILIEU DU TRAVAIL (AMT)

**4470**

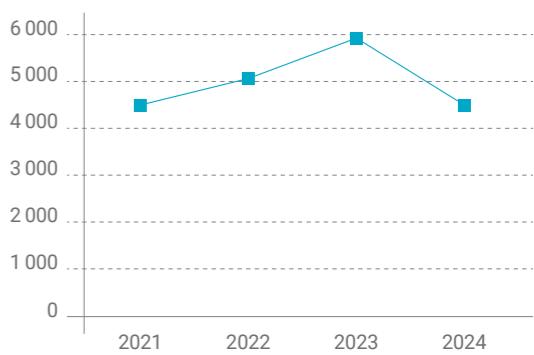
AMT réalisées  
par les équipes  
pluridisciplinaires

Tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmiers en santé au travail, intervenants en prévention des risques professionnels) effectuent des AMT. Effectuée en entreprise ou à distance, chaque action entraîne la transmission d'avis, de conseils ou de propositions.

Types d'AMT réalisées en 2024



Évolution du nombre d'AMT



## ③ LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

### Service social

Le service social a pour but d'accompagner les salariés confrontés à une problématique de santé ou à un risque de désinsertion professionnelle.

Nombre d'interventions  
**212**  
Salariés suivis  
**427**

### Cellule PDP-ME

Prévention de la Désinsertion Professionnelle et de Maintien en Emploi  
**197** salariés pris en charge

17





## DIRECTION ET SERVICE ADMINISTRATIF

Maison du Bâtiment 12, allée Nathan Katz  
CS 60005- 68086 Mulhouse Cedex  
Tél. 03 89 36 30 15  
[contact@sante-au-travail-68.fr](mailto:contact@sante-au-travail-68.fr)

---

### Centre Cernay

5 rue Georges Risler  
68700 Cernay  
Tél. 03 89 35 63 54  
[cernay@sante-au-travail-68.fr](mailto:cernay@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Aristide Briand

155 avenue Aristide Briand  
68200 Mulhouse  
Tel. 03 89 42 79 23  
[briand@sante-au-travail-68.fr](mailto:briand@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Europe

14, Bd. de l'Europe BP 53088  
68062 Mulhouse Cedex 3  
Tél. 03 89 45 53 08  
[europe@sante-au-travail-68.fr](mailto:europe@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Altkirch

Quartier Plessier  
Av. 8<sup>e</sup> Régiment de Hussards  
68130 Altkirch  
Tél. 03 89 08 96 16  
[altkirch@sante-au-travail-68.fr](mailto:altkirch@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Illzach

60, rue de Sausheim  
68110 Illzach  
Tél. 03 89 46 11 11  
[illzach@sante-au-travail-68.fr](mailto:illzach@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Wittenheim

7, rue de la Charente  
68270 Wittenheim  
Tél. 03 89 50 02 03  
[wittenheim@sante-au-travail-68.fr](mailto:wittenheim@sante-au-travail-68.fr)

### Centre Colmar

164c rue du Ladhof  
68000 COLMAR  
Tél. 03 89 21 00 20  
[colmar@sante-au-travail-68.fr](mailto:colmar@sante-au-travail-68.fr)

### Service Accompagnement Technique et Organisationnel

7, rue de la Charente  
68270 Wittenheim  
Tél. 03 89 50 98 32  
[atout@sante-au-travail-68.fr](mailto:atout@sante-au-travail-68.fr)